

## COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER DE LA GARE

1er JUIN 2023

### • Les Olympiades Sportives

Dimanche 11 juin, nous avons eu le plaisir de partager une journée sportive et sympathique. Les participants, non licenciés, se sont essayés à la Pétanque, au Rugby à 5 et au **tir-à-l'arc où votre équipe a fini 2<sup>ème</sup>** du Tournoi : toutes nos félicitations ! Pour récompenser cette performance, vous êtes invités à **assister dimanche 20 août à la 4<sup>e</sup> étape de la Coupe du Monde** de cette discipline sur l'esplanade des Invalides à Paris. Un beau moment en perspective.

### • Proposition de visites

L'intérêt que vous avez témoigné à la découverte des 2 sites de tri AZALYS et CYRENE, nous a incité à vous proposer une **nouvelle date de visite le mardi 27 juin**. J'ai noté votre demande pour une visite un samedi matin : cette demande est à l'étude. Concernant la visite à la CAAPY, le cycle des réunions de conseils de quartiers étant terminé, elle devrait avoir lieu avant les congés d'été.

### • Informations sur la ZAC de la Petite-Arche

**Pour rappel, la définition d'une ZAC : une zone d'aménagement concertée.** Il s'agit d'une opération d'urbanisme publique ayant pour but de réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains à bâtir en vue de les céder ou de les concéder à des utilisateurs publics ou privés. (*article M. 311-1 du code de l'urbanisme*)

La ZAC de la Petite Arche est gérée par l'aménageur public SEQUANO. Une partie des espaces publics ont été d'ores et déjà rétrocédés en gestion à la Ville et à GPSEO.

Ce projet date de la mandature de M. Alain Outreman. Initialement prévu pour des bureaux, il a évolué avec la nouvelle mandature de M. Marc Honoré qui, avec Mme Suzanne Jaunet – adjointe déléguée à l'Urbanisme, aux Grands projets et à l'Environnement – s'est attaché à concevoir un quartier innovant mixant logements (en continuité du centre-ville) et activités professionnelles (à côté de la forêt), pour répondre harmonieusement aux besoins des habitants et usagers. **Il fut d'ailleurs mis en lumière dans le cadre de l'appel à projet de la région Ile-de-France 100 quartiers innovants et écologiques.**

Actuellement en activité sur ces 15 hectares :

- une clinique de suivi de soins de suite ainsi qu'un accueil de médecins et paramédicaux dont les Achérois peuvent bénéficier
- une supérette
- une résidence étudiante
- une mini crèche
- une résidence senior dont l'ouverture est prévue à l'automne

### Les constructions en cours :

- un nouveau Centre Technique Municipal qui offrira de meilleures conditions de travail à nos agents municipaux (livraison prévue en 2024)
- des bureaux et locaux d'activité
- un ensemble hôtelier composé de 2 hôtels de gammes différentes et d'un restaurant. (face à la clinique)
- une brasserie est prévue à côté de la supérette

#### ● **Port Seine – Métropole Ouest**

Il y a déjà eu de nombreuses réunions de concertation à l'Espace Boris-Vian sur le projet avec les 3 villes limitrophes concernées. L'ensemble du bilan de concertation et les documents de procédure officiels sont en ligne sur le [site dédié au projet PSMO](https://www.port-seine-metropole-ouest.fr/fr) : <https://www.port-seine-metropole-ouest.fr/fr>

Le calendrier du projet PSMO est légèrement décalé par rapport au planning d'origine compte tenu de la lourdeur des procédures administratives et environnementales.

#### ● **Parole aux habitants**

- Vous avez listé des **soucis d'incivilités liés aux dépôts** en containers ou laissés à côté par négligence. Vous réclamez un nettoyage des allées (via la lisière St Jean le long de la Villa Natura comme vers la crèche située à côté de la clinique), sans considération de compétence ou de qui est en charge de faire quoi.

- Vous subissez des **intrusions dans vos résidences**. En conséquence, je vous ai proposé une rencontre sur site avec le chef de la Police municipale, qui a eu lieu le samedi 17 juin. Cela vous aura permis d'avoir un échange de proximité dont nous vous laisserons nous faire un résumé lors de notre prochaine réunion.

#### ● **Les festivités**

**Un arrêté préfectoral concernant l'interdiction des feux, barbecues, cigarettes dans les lieux sensibles nous oblige à réduire, délocaliser, voire à annuler certaines festivités. Suite aux violences urbaines du mois de juin plusieurs évènements ont également dû être annulés.**

À VENIR :

La fête de la rentrée est délocalisée dans le groupe scolaire Langevin-Wallon les 26 et 27/08. Le forum des Associations se tiendra exceptionnellement au gymnase Pierre de Coubertin. Les Journées du Patrimoine auront lieu les 16 et 17/09 avec l'inauguration d'un « Parcours du patrimoine »

**Notre prochaine réunion aura lieu le jeudi 28 septembre. D'ici là, n'hésitez pas à nous joindre : nous resterons en contact durant l'été que nous vous souhaitons reposant !**

Evelyne BEAUDICHON & Martin DESSAIGNES

## Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée